

## DAAC Limoges : La danse, c'est la classe sur scène !



Maximum 6 classes de cycle 3 (CM1-CM2), collèges, lycées.  
Inscription maxi jusqu'au 25 juin 2022.



### LE PROJET

#### Description :

Ce dispositif a pour vocation la mise en relation d'une compagnie chorégraphique (2022-23 : compagnie Auguste-Bienvenue, œuvre *Traces*) et de son univers artistique avec des élèves d'écoles élémentaires (cycle 3), collèges et lycées du département Haute-Vienne.

Ce dispositif donne l'occasion aux élèves de vivre de nouvelles expériences, de s'initier à la pratique de la danse, de s'ouvrir au monde de la création chorégraphique contemporaine, de développer un esprit critique. Ce dispositif sensibilise à la création d'aujourd'hui par la découverte d'une œuvre, par la pratique et par l'échange.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Danse

#### Partenaires :

Centres Culturels de Limoges, Scène conventionnée d'intérêt national Art et création chorégraphique, Equipe artistique de la compagnie partenaire (2022-23 : compagnie Auguste – Bienvenue).

Articulation avec un projet 1<sup>er</sup> degré :

Oui

### LES PARTICIPANTS

**Professeur coordonnateur (nom et prénom)**

**Classes, niveaux et effectifs prévisionnels**

**Intervenant :**

Un artiste de la compagnie partenaire.

### LE CONTENU DU PROJET

**Rencontrer :**

Rencontrer une œuvre chorégraphique, des artistes danseurs et chorégraphes, d'autres enseignants et élèves pour échanger sur les créations.

**Pratiquer :**

Pratiquer la danse avec un artiste chorégraphe (enseignant et élèves), vivre le processus de création jusqu'à la présentation publique, approfondir cette expérience dans différentes disciplines scolaires.

**Connaitre :**

Connaitre du vocabulaire pour s'exprimer, des œuvres et des artistes danseurs-chorégraphes. Connaitre et respecter les opinions d'autrui.

#### Restitutions envisagées :

**Restitution sur scène** (centre culturel de Limoges) de la forme chorégraphique réalisée par les élèves pendant les temps d'ateliers.

#### Etapas prévisionnelles :

Ce dispositif comprend 4 étapes :

- Une **formation** à destination des enseignants par le(s) artiste(s), afin de découvrir les intentions et l'univers de la compagnie partenaire (6h, dans les centres culturels de Limoges)
- Des **ateliers de pratique** à destination des élèves encadrés par un artiste de la compagnie partenaire, réalisés dans les établissements scolaires (6h par classe, 4 x 1h30)
- La **découverte d'un spectacle** de la compagnie partenaire, complétée par un échange avec les artistes à l'issue de la représentation
- La **restitution**

#### LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

*Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)*

#### L'ATELIER (optionnel)

*A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.*

#### BUDGET PREVISIONNEL

**Ce qui est pris en charge par les partenaires :**

La formation des enseignants, les ateliers de pratique, les échanges en bord plateau.

**Ce qui reste à financer par l'établissement :**

La sortie pour assister au spectacle de la compagnie partenaire et le prix des billets.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

**Pour en savoir plus :** [www.centres-culturels-limoges.fr](http://www.centres-culturels-limoges.fr), [www.auguste-bienvenue.com](http://www.auguste-bienvenue.com)

**Contact :** [severine.dalher@ac-limoges.fr](mailto:severine.dalher@ac-limoges.fr)